

**Des actions concrètes et immédiates pour faciliter
l'intermodalité aux gares :**

**La Conseil du STIF vote la création du parc relais du pôle
d'échanges multimodal d'Achères ville
(Département des Yvelines – ligne A du RER)**



Ce Parc Relais situé coté Est de la gare, au plus près de son accès, comptera 600 places. Il remplacera les deux parcs de stationnement actuels et permettra de faciliter grandement un meilleur usage et un meilleur partage de la voirie.

Il s'inscrit dans le cadre d'un projet urbain global autour de la gare d'Achères-Ville (78), notamment la création d'un nouveau collège de 500 élèves, puis l'aménagement d'une zone entière qui sera dédiée à des activités économiques.

Conformément à la réglementation en vigueur, 10 places de stationnement PMR seront disposées aux différents niveaux à proximité de l'accès principal piétons. Le Parc Relais sera équipé de 2 ascenseurs.

Un local sécurisé, d'une capacité de 20 emplacements dédiés au stationnement vélos, est prévu au niveau de l'accès véhicules.

Le tarif mensuel pratiqué sera de 35 € / mois. Le tarif de stationnement des vélos a été fixé par l'exploitant à 5 € / mois.

Le Parc Relais sera ouvert de 6h30 à 20h30 et accessible 24h/24 et 7j/7 pour les abonnés ainsi que pour les clients venant récupérer leur véhicule et disposant d'un ticket de stationnement valide. Un agent de stationnement sera présent aux heures de pointe (de 6h30 à 9h30 et de 16h30 à 20h30).

Les travaux devraient débuter en juillet 2011, pour une durée d'un an. Le coût total du projet est de 7,976 M€. Le STIF finance 2, 907 M€.



Le futur Parc Relais d'Achères Ville

Le Parc Relais : un trait d'union entre la voiture et le mode ferré au service de l'intermodalité

Le Parc Relais désigne un **espace de stationnement** aménagé à **proximité d'une gare ou d'une station RER**. Il accueille les usagers qui utilisent la **voiture particulière** pour **rejoindre** le réseau de transport public. En 2010, on en compte près de 550 en Ile-de-France pour plus de 400 gares, avec une capacité d'accueil globale de 105 000 places.

Afin de les **rendre plus attractifs**, le Conseil du STIF a approuvé un Schéma Directeur des Parc Relais en décembre 2006. Il prévoit notamment la **création d'un label** afin de proposer aux usagers une qualité de prestation garantie en termes de **propreté, sécurité, accueil, information** et de **conditions d'accès sur toute l'Ile de France**.

Il prévoit que les opérations de labellisation de Parc Relais soient **financées à 100 % par le STIF** (exclusivement pour les places réservées aux voyageurs de la gare dans le cas de parcs à multi-usage). L'impulsion donnée par le Schéma directeur des Parc Relais a permis le financement, par le STIF, de la rénovation de 30 Parc Relais, pour un montant de 34 M€.

30 Parc Relais financés par le STIF depuis 2008 :

- 2010 : Cergy St Christophe (Genottes), Cergy le Haut (Nautilus), Boissy St Léger, Orgerus Behoust, Sevran Beaudottes, Boussy St Antoine (3 Parc Relais),
- 2009 : Yerres, St Quentin en Yvelines (3 Parc Relais), Courcelles sur Yveltes, Souppes Chateau Landon Chelles Gournay, Meaux (2 Parc Relais), Noisy le Sec, Gagny
- 2008 : Combs la Ville, St Ouen l'Aumône Liesse, Neuville Université, Cergy Préfecture (2 Parc Relais), Cergy le Haut, Conflans Ste Honorine, Herblay, Massy, Noisy le Grand, Noisy Champs, Fontaine le Port

Exemples d'opérations récentes de Parc Relais en Ile-de-France



Parc Relais du pôle d'échanges d'Herblay (95)



Parc Relais de la gare de Sucy Bonneuil (94)

Exemples d'opérations en cours de travaux, financées par le STIF dans le Schéma Directeur des Parc Relais



Parc Relais à la gare de Val d'Europe (77)



Parc Relais Villemorin, pôle d'échanges de Massy (91)

Contacts presse :

Sébastien Mabile – 01 47 53 28 42 – 06 15 39 21 28 - sebastien.mabile@stif.info
Guillaume Autier – 01 47 70 55 20 – 06 26 46 35 80 – gautier@schogun.com